



L'Ambassadeur du Japon en fin de mission fait ses adieux au Président du Faso

Page 17

Les éditions
Sciences-Campus Info

Politique - Science - Education - Société - Economie - Technologies

Le Quotidien Numérique d'Afrique

du mercredi 17 mai 2017
7 Jrs/7

N°392

02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO Téléchargeable

Appellez le + 226 76 60 97 21/ 72 08 05 05
Contactez nous par redaction@sc-mail.info

Traitez vos annonces ici
Impactez comme jamais avant...
Espace spécialement réservé pour vous.

Découvrez vos offres d'emploi à partir de la page 23.

ELECTIONS MUNICIPALES DU 28 MAI
Le CSC invite les médias à plus de vigilance

Page 4



Procès gouvernement TIAO 3
« Il est normal que Blaise Compaoré ou ses ministres puissent déceler les failles de la justice »

Page 6



Crise économique et de sang : deux journées pour dénoncer l'impunité

Page 2



Déclaration commune de l'AJB et du Synatic: Non à la violence des gendarmes contre les journalistes !

Page 12



Autorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.

Crise économique et de sang : deux journées pour dénoncer l'impunité

Région du Centre



Les conférenciers ont dénoncé l'impunité des crimes économiques et de sang au Burkina Faso.

Une dizaine d'organisations réunies au sein d'une coalition de la société civile a animé une conférence de presse ce lundi 15 mai 2017 au Centre national de presse Norbert Zongo. Cet échange avec les hommes de la presse visait à informer l'opinion nationale qu'elle organise les 19 et 20 mai 2017 à la Maison du peuple de Ouagadougou « les journées de dénonciation de l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques ».

Le point de presse animé par

le comité d'organisation des « journées de dénonciation de l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques » vise à informer l'opinion nationale de la tenue de « journées de dénonciation de l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques » les 19 et 20 mai prochain à la Maison du peuple à Ouagadougou. Ces journées seront articulées par un forum d'échanges et de témoignages sur les crimes de sang et des crimes économiques, un meeting de dénonciation de l'impunité, de l'aggravation de la vie chère et de la corruption.

Pour le comité d'organisation, après l'insurrection populaire d'octobre 2014 et la résistance au putsch de septembre 2015, le peuple s'attendait à un changement véritable, mais peine perdue. Les dossiers des crimes de sang commis sous le règne de Blaise Compaoré n'ont pas connu jusque-là d'avancement véritable. Près d'un an et demi après l'arrivée au pouvoir du MPP et alliés, les masses populaires constatent que les avancées révolutionnaires qu'elles ont réalisées à travers l'insurrection populaire et la résistance au putsch sont en train d'être remises en

La suite à la page 3.

SOCIÉTÉ

La suite de la page 2.



Les journalistes ont prêté une oreille attentive à la lecture de la déclaration liminaire.

cause. C'est pourquoi ils pensent que « de "Roch la solution", on est maintenant à "Roch la désillusion".

Ces « journées de dénonciation de l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques » visent donc à protester contre ces faits et interpeler l'autorité sur son obligation à travailler à lutter efficacement contre l'impunité. C'est aussi l'occasion d'appeler les populations à se mobiliser effectivement contre l'impunité. « Nous organisons ces manifestations parce que nous nous rendons compte que l'impunité persiste toujours dans notre pays aussi bien pour les auteurs de crimes économiques que les auteurs de crimes de sang. Alors que l'une des raisons qui ont prévalu à une insurrection populaire, c'est justement pour que l'impunité puisse prendre fin », a précisé Ali Sanou, secrétaire général du Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des

peuples (MBDHP) et co-animateur de la conférence de presse.

Sur la même question, Elie Tarpaga, le président du Comité de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP) s'indigne : « Malgré l'existence de preuves claires : on sait qui a donné l'ordre de tirer et qui a tiré en référence au rapport d'enquête sur l'insurrection populaire... Les complices civils et militaires du putsch de septembre 2015 sont également connus. Il ajoute que « les promesses de jugement des dossiers de l'insurrection et du putsch manqué avant la fin de 2016 n'ont donné lieu qu'à des jugements de menus fretins comme les soldats impliqués dans l'attaque de Yimdi et dans la fameuse tentative d'attaque de la MACA ». Il apparaît donc évident pour lui, que l'indépendance de la justice et la manifestation de la vérité et de la justice dans les dossiers de crimes de sang peuvent provenir

que de la pression populaire. Si non, le peuple vivra toujours une justice à deux vitesses : une justice clémente pour les riches, les pilleurs de l'Etat et les grands criminels d'un côté et une justice cruelle pour les gens pauvres et faibles du peuple de l'autre »

Ces journées de dénonciation sont portées par différentes structures. Ce sont, le Comité de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP), MBDHP, REN-LAC, UGEB, ABASSEP, AESO, ODJ, SYNAMUB, CADDL, CCVC de la ville de Ouagadougou. Défendre les acquis de l'insurrection populaire de 2014 et du putsch manqué de 2015, réclamer la justice pour les martyres, refuser la vie chère, tels sont entre autres les objectifs recherchés par ce regroupement.

Alfred Sié KAM/Rédaction SC Info

ELECTIONS MUNICIPALES DU 28 MAI

Le CSC invite les médias à plus de vigilance

Région du Centre



Le SG du CSC a demandé la vigilance des médiats dans le cadre de la reprise des élections.

Le conseil supérieur de la communication (CSC) a animé une conférence de presse le mercredi 9 mai 2017 à Ouagadougou dans le cadre de la couverture médiatique des élections municipales du 28 mai prochain.

Le conseil supérieur de la communication (CSC) par souci de vigilance et d'apaisement des tensions des discours politiques sur les ondes concernant la couverture de la campagne électorale des élections municipales du 28 mai

2017 a rencontré les hommes de média pour de plus amples informations concernant la couverture médiatique. Au cours de cet entretien, il a été question de la subvention de l'Etat aux médias concernant les dites élections. Le SG du CSC, Louis Modeste Ouédraogo a insisté sur le fait que les médias publics et privés doivent garantir l'égal accès aux formations politiques et regroupements indépendants. La reprise de ces élections fait suite aux élections municipales de mai 2016 entachées par des violences,

d'où la nécessité pour les hommes de média de ne pas laisser passer des messages de violence sur les ondes. Chaque parti politique en lice pour ces élections à droit dispose de cinq minutes sur les antennes des médias publics. Il peut, selon le SG du CSS, utiliser la langue qu'il souhaite pour faire passer son message. Cependant la langue utilisée doit être l'une des langues diffusée par les médias publics. Cette situation permettra au CSC selon, le SG de connaître le contenu du message suite au décryptage de celui-ci

La suite à la page 5

SOCIÉTÉ

La suite de la page 4



Les journalistes se intéressés au choix des médias privés par le CSC concernant les dites élections.

par les journalistes en langue.

Quant à la question de la subvention des dites élections par l'Etat le SG du CSC a confié que le financement de l'Etat pour ces élections est de 20 millions de francs CFA réservé uniquement aux médias publics. Somme qu'il a jugée dérisoire. Il a aussi déploré le fait que la subvention ne prenne pas en compte les organes de presse privée. Pour lui, les dits organes participent aussi à la couverture des événements du pays. Il a confié que le CSC a entrepris des démarches pour obtenir un

financement pour soutenir les médias privés auprès du ministère des finances de l'économie et du développement durable. Le dit ministère n'a pas donné suite à leur requête a-t-il précisé. Le CSC procédera donc à une sélection d'un certain nombre de médias situés dans les différentes localités concernées par la reprise des élections ou des médias qui arrosent ces zones. En rappel, la reprise des élections concerne 15 communes, notamment Barani dans la Kossi, Koungny dans le Nayala, Zabré et Zoagan dans le Boulgou, Andemtenga dans le

Kouritenga, Ziga et Dablo dans le Sanmatenga, Saponé dans le Bazèga, Kantchari dans la Tapoa, Madjoari dans la Kompienga, Karangasso-Vigué et Dandé dans le Houet, l'Arrondissement 4 de Ouagadougou, Kindi dans le Boulkiemdé et Seytenga dans le Séno.

Hien Dororthée pour SC Info



SOCIÉTÉ

Procès gouvernement TIAO 3

« Il est normal que Blaise Compaoré ou ses ministres puissent déceler les failles de la justice »

Région des Hauts - Bassins

Le procès de gouvernement TIAO 3 fait l'objet d'une attention particulière depuis quelques temps avec des rebondissements dignes d'un film policier. Pourquoi tout cela ? Le Docteur Sanwé Médard Kiénoù, enseignant chercheur à l'université Nazi Boni de Bobo nous éclaire.

renforcer l'indépendance de la magistrature, mais du point de vue de la perception populaire, on connaît les doutes du citoyen lamda relativement à l'indépendance de la justice et à la proximité entre la justice et le justiciable. Il y a encore du travail à faire pour créer la confiance entre les citoyens et la justice.

malencontreux que certaines personnes qui ont participé à l'adoption de ces dispositions invoquent aujourd'hui leur inconstitutionnalité ou leur non-conformité au droit international et aux droits de l'homme. Mais dans un certain sens oui. Parce qu'ils ont contrairement au citoyen lamda, les moyens de s'entourer des meilleurs avocats possibles et donc de défendre au mieux leurs droits. C'est bien sûr un procès pénal mais qui a beaucoup d'implications politiques. Ces rebondissements ne peuvent pas surprendre de ce point de vue là.

Ce que veut faire la Haute Cour de justice est-il respectueux de la loi ?

Il y a plusieurs questions qui ont été soulevées devant la Haute Cour de Justice avec les reports. C'était pleinement justifié en droit et en faits. Maintenant, il y a plusieurs questions qui ont été soulevées devant la Haute Cour de Justice. D'abord dans le cadre d'une procédure en contumace, est ce que la personne a le droit d'être représentée par son avocat ? La Haute Cour de justice a répondu par la négative au nom du code de procédure pénale Burkinabè qui date de 1968. La position de la Haute Cour de Justice se défend au regard du code de procédure pénale. Mais elle n'a pas pris en compte le fait que le droit Burkinabè a évolué



Quelle appréciation pouvez-vous faire de la situation actuelle de la justice au Burkina Faso ?

La justice au Burkina Faso a fait l'objet de certaines évolutions dans le cadre des différentes révisions de la constitution et des lois organiques qui ont été adoptées sous la transition. Il y a beaucoup de dispositions qui essaient de

Concernant le gouvernement TIAO 3 et son procès, pouvait-on s'attendre aux rebondissements qu'on voit actuellement ?

De façon assez naïve on pourrait dire que le droit burkinabè n'a pas évolué en matière pénale depuis le régime Compaoré. Les lois actuelles ont été adoptées sous le régime Compaoré. **Il peut sembler un peu**

La suite à la page 7

SOCIÉTÉ

La suite de la page 6

depuis 1968. En effet, le Burkina a ratifié un certain nombre de conventions internationales en matière de droits de l'homme. Le Burkina a même constitutionnalisé des dispositions internationales relatives aux droits de l'homme. Ces dispositions auraient dû être prises en compte par la Haute Cour de Justice ou à défaut, elle aurait dû permettre aux accusés de pouvoir saisir le conseil constitutionnel pour qu'il puisse statuer sur ce point précis. Notre code de procédure est inspiré à bien des égards du code de procédure pénale français et la disposition qui est actuellement critiquée a été en vigueur en France jusqu'en 2004 où elle a été condamnée par la cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Krombach pour ne pas avoir permis à monsieur Krombach qui n'était pas présent d'être défendu par un avocat. **Et le Burkina Faso pourrait être condamné pour les mêmes raisons. La Haute Cour aurait dû permettre aux différents accusés de saisir le conseil constitutionnel par la voix d'exception.**

Les accusés absents peuvent-ils être jugés ?

Les accusés absents peuvent être jugés de mon point de vue, à condition que la Haute Cour leur permette d'être représentés par un avocat. Si ce n'est pas le cas ce sera difficile de leur dire qu'on a affaire à justice indépendante et impartiale.

Est-il normal de vouloir remplacer les avocats qui s'étaient déjà présentés à la cour ?

Si l'avocat est sûr qu'il n'est plus en mesure de défendre son client il est normal qu'il puisse être remplacé. Maintenant les arguments évoqués par ces avocats interpellent à bien des égards. Le premier, le fait qu'on ne leur a pas permis de saisir le conseil constitutionnel relativement à la question du double degré de juridiction. Il se trouve qu'à ce niveau la Haute Cour de justice a estimé qu'on n'avait pas à saisir le conseil constitutionnel parce qu'il s'était déjà prononcé sur la constitutionnalité de la loi organique avant l'entrée en vigueur de cette loi (le contrôle a priori). Le conseil constitutionnel a examiné la conformité de la loi organique relative à la Haute Cour de justice à la constitution avant que cette loi organique n'entre en vigueur et elle a estimé qu'elle était constitutionnelle. Donc la loi organique est conforme à la constitution.

En matière pénale, la loi est-elle rétroactive ?

L'un des arguments avancés par les avocats c'est que le principe de non rétroactivité n'est pas respecté en espèce parce que certaines dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la Haute Cour de justice avaient été modifiées après l'insurrection, donc après la commission des faits. **Le principe de non rétroactivité est un principe très important en matière pénale mais il faut préciser qu'il n'est valable que relativement à la détermination des délits et des peines, relativement à l'organisation**

judiciaire et ces règles sont d'application immédiate. Donc le principe de rétroactivité ne peut pas les concerner.

L'un des avocats de Blaise Compaoré parle des normes internationales et de leurs non respect par la Haute Cour de justice. Qu'en est-il ?

Depuis 1968 le Burkina a adopté beaucoup d'instruments internationaux de droits de l'homme aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle universelle. Il a même constitutionnalisé certains d'entre eux, notamment la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la déclaration universelle des droits de l'homme qui sont considérés comme ayant une valeur constitutionnelle au Burkina Faso. Il est clair que les juges burkinabè ont obligation de prendre en compte ces instruments internationaux dans le cadre des procédures civiles et pénales. En droit burkinabè lorsqu'un traité confère des droits directs et précis aux individus, le juge peut directement les invoquer et les appliquer. Le juge burkinabè a l'obligation de les prendre en compte même si cela ne se trouve pas dans les codes de procédures et même si le code de procédure pénale burkinabè est en contradiction avec ces discussions. La constitution burkinabè dit que les traités et conventions régulièrement ratifiés doivent l'emporter sur les dispositions ayant valeur de loi. De ce point de vue, l'avocat de Blaise Compaoré a tout à fait raison. On peut seulement regretter ses propos condescendants à

La suite à la page 8

ANNONCE

La suite de la page 7

l'égard du Burkina Faso parce qu'il oublie que la disposition qu'il conteste a aussi été en vigueur en France jusqu'en 2004.

N'est ce pas une porte ouverte pour exploiter les failles de la justice ?

Oui, c'est une porte ouverte. Mais il y a un principe très important en matière de procédure pénale et aussi en matière de droit

international. Et ce principe dit « justice must not be only done. It must be still to be done ». La justice ne doit pas seulement être rendue. Elle doit apparaître comme bien rendue. Il est normal que Blaise Compaoré ou ses ministres puissent déceler ces failles. Cela permettra d'améliorer le système judiciaire burkinabè et ce n'est pas seulement ces personnes qui vont en bénéficier, tout justiciable pourra par la suite

invoquer les mêmes dispositions.

Propos recueillis par Nicole A.B. OUEDRAOGO pour SC Info



SALON DE LA COMMUNICATION

DES ARTS ET METIERS

COMMUNICATION

Publicité - Médias - Événementiel - Imprimerie

Pour tous les *professionnels* et les *passionnés* de la *Communication*

NE RATEZ PAS CE RENDEZ-VOUS MAJEUR !

Contact : 75 04 80 42 / salondelacomunication@gmail.com

du 1^{er} au
03 Juin 2017
à Ouagadougou
SIAO

- CONFÉRENCES
- EXPOSITIONS
- RENCONTRES D'AFFAIRE
- EVENEMENTS SPÉCIAUX
- DINER GALA
- HOMMAGES & RÉCOMPENSES

Sciences-Campus Info



SOCIÉTÉ

50 Kilomètres de travaux d'aménagement et de bitumage de voiries à Gaoua

6 entreprises pour 7 lots

Région du Sud-Ouest



Officiels au gouvernorat de Gaoua/SGR Salif Ouattara en chemise multicolore a rassuré les responsables des entreprises de leur accompagnement pour des travaux de qualité.

Les entreprises en charge des travaux d'aménagement et de bitume de voiries dans la ville de Gaoua dans le cadre des festivités du 11 décembre 2017 ont été présentées le 08 mai aux autorités communales et régionales. La cérémonie de présentation, tenue au gouvernorat et à la mairie ont permis respectivement à Salif Ouattara Secrétaire Général de la Région et Djénité Hien 1^{er} Adjoint au Maire de faire connaissance de ces entreprises mais aussi de les féliciter pour avoir été choisies.



Les responsables des entreprises se sont engagés à respecter les délais impartis.

La suite à la page 10

SOCIÉTÉ

La suite de la page 9



Le 1er Adjoint au Maire Djénité Hien pense que c'est ouf de soulagement parce qu'il avait la pression de la population qui avait soif de savoir à quand les travaux de bitumage allaient commencer.

Permettre aux autorités régionales et communales de connaître les entreprises retenues avant la remise officielle des sites, tel était l'objectif visé de ces rencontres au Gouvernorat et à la Mairie a dit Ousmane Yonli représentant du ministre des infrastructures. S'adressant aux entrepreneurs présents, il a dit ceci : « nous sommes venus vous confier officiellement aux autorités avant de passer à la remise de sites a-t-il poursuivi ». Le souhait des autorités en charge des infrastructures est la patience du côté des populations. Les travaux actuels vont se déroulés

sur des voies déjà pratiquées, ce qui va créer des désagréments. Il est donc attendu de la part des populations un soutien constant. Un des responsables des entreprises retenues, Achille Ouédraogo de l'entreprise Groupement SEG-NA BTP/GJF en charge du lot 6, qui comprend la voie de contournement de la ville de Gaoua, d'une distance de 5km400m compte s'y mettre pour commencer rapidement les études, donner ensuite les plans d'exécution et se mobiliser pour le travail. Il dit attendre beaucoup de l'accompagnement

des populations surtout en termes d'agrégats notamment les matériaux locaux de bitume tel que la terre. Il rassure les populations d'être dans les délais d'exécution impartis malgré la saison hivernale qui s'installe. Le terrassement des voies n'a peur d'eau et je pense que nous avons assez de temps pour cela a-t-il poursuivi.

Le 1^{er} Adjoint au maire Djénité Hien pense que c'est un ouf de soulagement. Les populations nous demandaient à quand le début des travaux de bitume et on ne savait pas quoi dire. Mais

La suite à la page 11

SOCIÉTÉ

La suite de la page 10

aujourd'hui, tout le monde est rassuré de cela a-t-il indiqué. Parlant de déguerpissement, Djénité Hien pense que c'est douloureux de dire à quelqu'un de se lever d'un domaine qu'il occupait sans être dédommagé mais pour la question de développement de

la ville, les populations doivent comprendre et se sacrifier pour faciliter le déroulement des travaux. Le Secrétaire Général de la Région Salif Ouattara et le 1^{er} Adjoint au Maire Djénité Hien ont rassuré les responsables des entreprises et les autorités en

charges des infrastructures de leur disponibilité à assurer un bon déroulement des travaux et surtout à veiller pour que les travaux soient de qualité à Gaoua.

Les acteurs du projet

Maître d'ouvrage : Ministère des Infrastructures	Montant TTC en FCFA	D é l a i d'exécution
Maître d'ouvrage délégué : Agence des travaux d'infrastructures du Burkina(Agetib)		
Adjudicataires		
Lot 1 : TSR-GTI	3 216 072 335	07 mois
Lot 2 : Groupement SGTM/AS	1 230 450 783	06 mois
Lot 3 : EKS-SA	2 312 967 100	06 mois
Lot 4 : GLOBEX CONSTRUCTION	2 340 054 915	06 mois
Lot 5 : GLOBEX CONSTRUCTION	2 907 077 235	06 mois
Lot 6 : Groupement SEG-NA BTP/GJF	1 406 870 429	06 mois
Lot 7 : Groupement ECW/ECOSAB	2 548 699 022	06 mois

Kissogo Abdoul Karim pour SC Info

Brève

Côte d'Ivoire: les mutins retournent en caserne après avoir obtenu

Au quatrième jour de la mutinerie en Côte d'Ivoire, le ministre de la Défense a annoncé lundi 15 mai au soir sur la radio-télé ivoirienne (RTI) qu'un accord avait été trouvé avec les militaires, mais sans en préciser les modalités. La déclaration diffusée à la RTI a duré moins de 2 minutes.

Les soldats mutins qui ont semé le trouble en Côte d'Ivoire pendant quatre jours ont accepté ce mardi 16 mai l'accord annoncé par le gouvernement et de rentrer dans leurs casernes, permettant à la vie de reprendre son cours dans les deux principales villes du pays, Abidjan et Bouaké.

Source RFI

SOCIÉTÉ

Déclaration commune de l'AJB et du Synatic: Non à la violence des gendarmes contre les journalistes !

Région du Centre



Ils apportent leur total soutien au camarade Guézouma Sanogo et à sa famille et lui souhaitent prompt rétablissement.

Guézouma Sanogo, journaliste à la Radiodiffusion du Burkina (RTB) et président de l'Association des journalistes du Burkina (AJB), a été violemment agressé par un gendarme à l'ouverture de la Journée nationale du paysan (JNP), le 12 mai 2017 à Kaya. Alors que le journaliste cherchait à regagner sa place sous une tente dressée pour la presse, un gendarme l'a bousculé à plusieurs reprises avant de le projeter violemment

au sol, visage contre terre. Le journaliste a été blessé au visage et son état a nécessité l'intervention immédiate du service médical présent sur les lieux.

L'AJB et le SYNATIC (Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la culture) sont indignés face à cette violence gratuite exercée sur un journaliste dans l'exercice de ses fonctions et n'ayant eu aucune attitude dangereuse pour la sécurité.

Nous nous demandons si

l'agression de Kaya n'est pas un acte ciblé contre le président de l'AJB, acte par lequel certains gendarmes espèrent intimider l'ensemble des journalistes et particulièrement leurs organisations de défense.

Nous constatons que lors des trois dernières années, les violences exercées par les Forces de défense et de sécurité contre les journalistes, à l'image de ce qui s'est passé à Kaya, ne concernent que des gendarmes.

Il faut rappeler que le service de communication de la Gendarmerie

La suite à la page 13

SOCIÉTÉ

La suite de la page 12

avait déclaré aux journalistes le 16 avril 2015 que «On ne peut pas faire la sécurité sans faire du zèle».

En juin 2016, un journaliste de la télévision privée BF1, couvrant une manifestation des agents de la direction régionale du Centre de la Loterie nationale du Burkina (LONAB), a été physiquement agressé et sa caméra confisquée par des gendarmes.

En 2015, des gendarmes ont brutalisé et humilié un journaliste du journal Le Reporter pour avoir juste pris des photos du pont Nazinon.

Dans la même année, des gendarmes ont brutalisé et humilié un journaliste indépendant qui s'était servi d'un gel antibactérien qu'un boutiquier a pris pour un produit endormant utilisé par des voleurs. Ils ont même perquisitionné son domicile.

Comme on le constate, ce n'est pas parce que les journalistes refuseraient de respecter les consignes de sécurité qu'ils sont brutalisés. La violence des éléments de la Gendarmerie contre les journalistes ne doit pas être banalisée ou considérée comme de simples incidents entre deux entités travaillant dans les mêmes espaces.

Pourtant, de nombreuses actions ont été entreprises pour une compréhension mutuelle et une relation apaisée entre forces de

défense et de sécurité et journalistes.

Ainsi, lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai 2017, le Centre national de presse Norbert Zongo a organisé un atelier qui a réuni journalistes et forces de défense et de sécurité sur leurs rapports de travail dans le contexte actuel d'insécurité. Déjà en juillet 2016, l'AJB avait initié une telle rencontre à Koudougou avec des représentants de la Police, de l'Armée et de la Gendarmerie.

En dépit de ces actions, l'agression du journaliste Guézouma Sanogo à Kaya ajoutée à d'autres actes de violence similaires montrent visiblement que la gendarmerie a du mépris vis-à-vis des médias.

C'est pourquoi et en entendant la suite à donner à cette agression, l'AJB et le SYNATIC :

- condamnent fermement cet acte violent, barbare et injustifiable d'un gendarme contre un journaliste invité à une cérémonie ;
- dénoncent le recours systématique des forces de l'ordre à la violence contre des citoyens ;
- disent non aux agissements incompréhensibles de la gendarmerie contre les journalistes.

Ils apportent leur total soutien au camarade Guézouma Sanogo et à sa famille et lui souhaitent prompt rétablissement.

Nos organisations :

- saluent l'élan de solidarité des femmes et hommes de médias suite à cette agression ;
- appellent les confrères à ne céder ni aux intimidations ni aux violences et à continuer à exercer leur métier avec professionnalisme et dignité ;
- se réservent le droit d'appeler au boycott des activités où les journalistes sont violentés ;
- félicitent et encouragent tous les citoyens qui se sont mobilisés pour défendre la liberté de presse et les droits humains ;
- saluent la réaction du Président du Faso et attendent des actions concrètes pour assurer la sécurité des reporters lors des événements.

Ouagadougou, le 15 mai 2017

Pour Le Secrétaire général
Boukari OUBA

Pour le Secrétaire général
Le Siriki SYNATIC, DRAME

Ampliations :

- **Centre national de presse Norbert Zongo (CNP-NZ)**
- **Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)**
- **Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest (UJAO)**
- **Union des journalistes africains (UJA)**
- **Fédération africaine des journalistes (FAJ)**
- **Fédération internationale des journalistes (FIJ)**



ANNONCE



Centre d'Examen Européen

DOCTORAT

Doctorate Of Business Administration



Un diplôme de haut niveau qui permet aux professionnels

- ✓ D'évoluer dans un cadre d'excellence
 - ✓ De côtoyer les références académiques et professionnelles internationales
 - ✓ De s'ouvrir à la diversité de pensées et de cultures
 - ✓ Et enfin d'être reconnu comme expert dans un secteur

Un programme Doctoral en trois ans (en moyenne) avec deux à trois séminaires par an

Dates de rentrées :

Le 15 Juin 2017 et Le 15 Décembre 2017

NB : les dossiers sont recevables un mois avant chaque date de rentrée

Un programme assuré par la Fondation Sciences-Campus, l'Ecole Doctorale de la FEDE, l'Institut de Recherche de la FEDE et OTC Burkina

Avenue Sembene Ousmane, Ouaga 2000, 02 BP 5805 Ouagadougou 02 Burkina Faso
en face de la station TOTAL Ambassade,

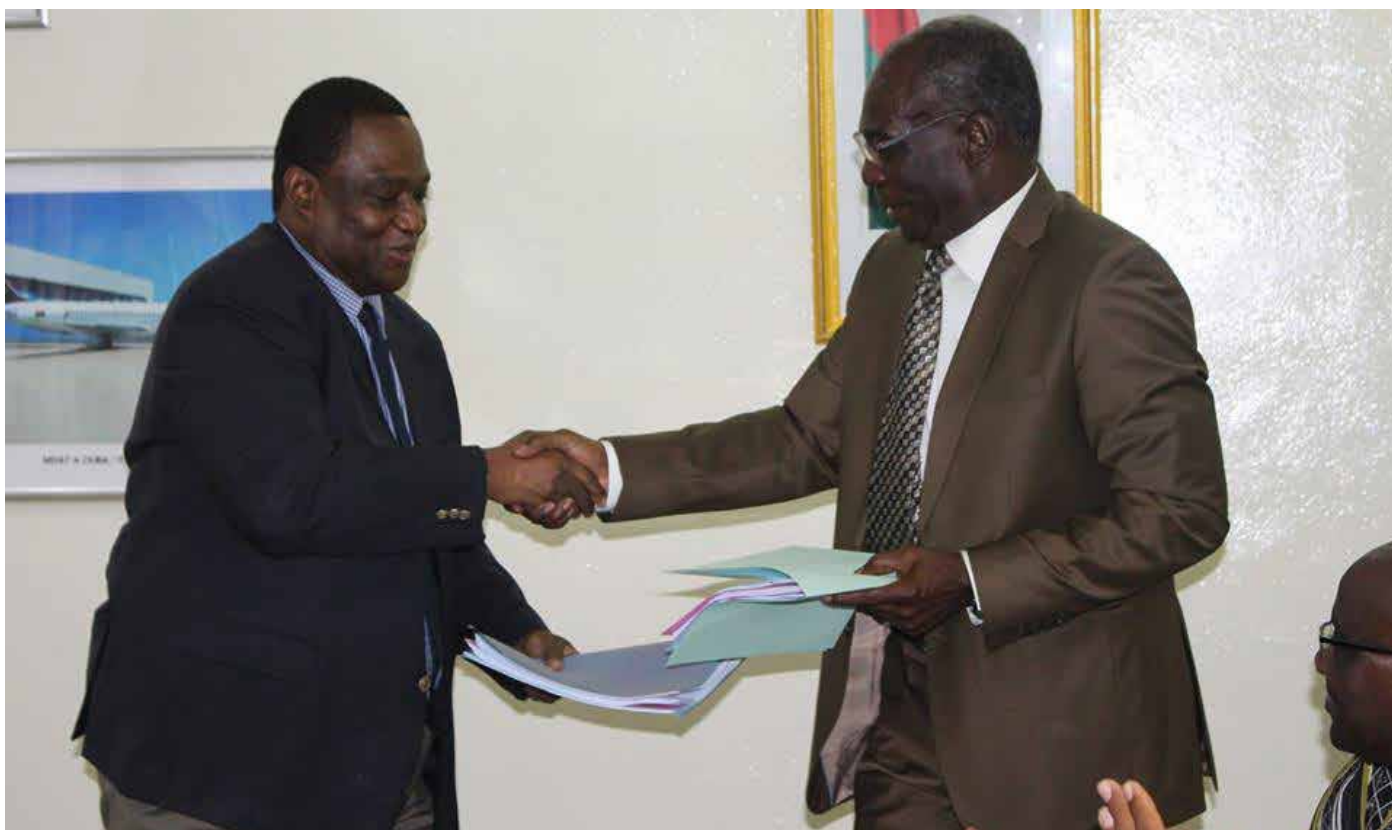
Tél : +226 72 07 20 20 / +226 66 20 00 26 / +226 77 20 00 26

Email : contact@ebs-edu.fr Site web : www.sciences-campus.org

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Direction d'Air Burkina : Abderahmane Berthe passe le flambeau à Blaise Sanou

Région du Centre



C'est le Secrétaire Général, du ministre en charge des transports, Issiaka Sigué qui a procédé à l'installation du DG entrant.

Blaise Sanou est désormais le nouveau Directeur Général, de la compagnie Air Burkina. La cérémonie de passation de charge et d'installation du nouveau locataire de la flotte aérienne burkinabè a eu lieu le jeudi 11 mai 2017 en présence de l'équipe technique du ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

C'est le Secrétaire Général, du ministre en charge des transports, Issiaka Sigué qui a procédé à l'installation du DG entrant. « Monsieur Blaise Sanou, au nom du Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous déclare installée solennellement ce jour 11 mai 2017, dans vos fonctions de Directeur Général de la compagnie Air Burkina. » C'est par cette formule consacrée que

le Secrétaire Général du ministre en charge des transports, Issiaka Sigué a donné le plein pouvoir Blaise Sanou pour coordonner les activités et les projets d'Air Burkina. Pendant que le sortant remercie ses collaborateurs pour l'accompagnement dont il a bénéficié, l'entrant imprime sa marque en déclinant les « grandes orientations » et son engagement à relever les défis dans le sillage des grands projets d'Air Burkina. Blaise Sanou, a aujourd'hui, la

La suite à la page 16

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 15

lourde responsabilité de conduire la destinée de la compagnie Air Burkina. Il remplace à ce poste Abderahmane Berthe qui a passé quatre années à faire fonctionner le navire aérien burkinabè. Prenant, la parole, le DG sortant d'Air Burkina, Abderahmane Berthé en fin de mission n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction d'avoir connu, et d'avoir pu relever avec ses collaborateurs que sont les agents et les directeurs des services techniques, les défis du développement d'Air Burkina, quatre années durant. Il s'est réjoui de la franche collaboration dont il a bénéficié de la part du personnel d'Air Burkina pendant ses quatre années passée à la tête de la direction. Il a indiqué qu'on note des avancées significatives dans la compagnie Air Burkina mais beaucoup reste à faire. Il dit donc partir avec le sentiment de n'avoir pas totalement accompli sa mission. Il souhaite que son successeur, Blaise Sanou puisse poursuivre les grands chantiers qu'il laisse. Le DG sortant a invité les collaborateurs du nouveau

DG de garder le cap et d'œuvrer au côté de son successeur afin qu'Air Burkina puisse continuer à satisfaire la clientèle. La cérémonie de passation de service à la direction d'Air Burkina a été l'occasion pour le chef du personnel et de l'administration de cette structure de dresser le bilan du passage de M Berthé. Ainsi, pour lui le DG sortant a relevé les défis d'Air Burkina et a réussi en grande partie la mission qui lui était confiée. Il a souligné que sous la direction de M. Berthé beaucoup de champs ont été défrichés, certains ont porté des fruits, d'autres sont en floraison et d'autres encore viennent d'être semés avant de relever cependant, d'importants projets restent dans le compteur d'Air Burkina. Le DG entrant, Blaise Sanou adressant ses félicitations à son prédécesseur pour le travail abattu et pour la promotion d'Air Burkina, lui rassure que son héritage sera préservé. S'adressant à ses nouveaux collaborateurs, M. Sanou les félicite pour les bons résultats engrangés par Air Burkina

et les encourage à persévérer dans cette dynamique. Il les a assurés de sa disponibilité à œuvrer pour le maintien d'un climat de confiance et de compréhension mutuelles indispensables à la bonne réalisation de la mission à eux confiée et pour l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés ». Il dit donc compter sur l'accompagnement de ses collaborateurs pour parvenir à la réalisation de ses ambitions. Le Secrétaire Général du ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière, Issiaka Sigué souhaite que les acquis soient confortés et que la dynamique insufflée par le directeur général sortant soit poursuivie. Il invite le DG entrant et son équipe au travail pour donner un nouveau souffle à la compagnie Air Burkina.

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM)

Communiqué de presse

**PRESIDENCE DU FASO
BURKINA FASO**

CABINET Unité-Progrès-Justice

**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**

**Ouagadougou, le 15 mai
2017**

Communiqué de presse

**Le Président du Faso à Doha,
au Qatar et à Riyad, en
Arabie Saoudite**

Le Président du Faso, Son

Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE se rendra à Doha, au Qatar, le mardi 16 mai 2017 pour une visite d'amitié et de travail. Le renforcement de la coopération bilatérale sera au centre de cette visite au cours de laquelle plusieurs dossiers seront passés en revue. Au cours de son séjour, le Président Roch Marc Christian KABORE aura des entretiens avec les plus hautes autorités de l'Etat du Qatar et ce déplacement à Doha va permettre d'impulser une dynamique particulière aux relations entre les deux pays. Après le Qatar, le chef de l'Etat va prendre part à Riyad, en Arabie Saoudite, sur invitation

du Roi Salman ben Abdelaziz Al-SAOUD, au Sommet arabe-islamique-américain. Ce sommet vise à « instaurer un nouveau partenariat entre, d'une part, le monde arabe et musulman, et les Etats Unis d'autre part, pour faire face à la menace terroriste et à l'extrémisme, diffuser les principes de tolérance et de coexistence et renforcer la sécurité, la stabilité et la coopération au service du présent et de l'avenir des peuples ».

**La Direction de la
Communication de la
Présidence du Faso**

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

L'Ambassadeur du Japon en fin de mission fait ses adieux au Président du Faso

Région du Centre



Au cours de cet entretien, Monsieur Masato FUTAISHI a fait au Président du Faso, le bilan de son séjour au Burkina Faso et revisité la coopération bilatérale.

Le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE a reçu dans la matinée du lundi 15 mai 2017, l'Ambassadeur du Japon au Burkina Faso, Monsieur Masato FUTAISHI. En fin de mission dans notre pays, le diplomate nippon est venu faire ses adieux au chef de l'Etat.

Au cours de cet entretien, Monsieur Masato FUTAISHI a fait au Président du Faso, le bilan de son séjour au Burkina Faso et revisité la coopération bilatérale. « La coopération bilatérale



Notre coopération est vraiment riche et diversifiée», a confié l'Ambassadeur du Japon.

La suite à la page 18

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 17

entre le Burkina Faso et le Japon est une relation exemplaire. Notre coopération est vraiment riche et diversifiée», a confié l'Ambassadeur du Japon. Sur le plan de la coopération économique, a-t-il fait savoir, le Burkina Faso et le Japon ont travaillé sur trois axes stratégiques, à savoir, l'agriculture, l'éducation de base et l'intégration économique sous régionale. « Durant mon séjour, le Japon a octroyé 26 000 tonnes de riz et je dirai que cela a apaisé la tension sociale dans le domaine de la

sécurité alimentaire. Pour la filière sésame, nous pouvons retenir que le Burkina Faso est le 3ème exportateur de sésame au Japon ». Le pays des Hommes intègres et le pays du soleil levant ont également coopéré sur le plan technique à l'amélioration de la production de sésame. « On intervient également dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, la construction de CSPS et le sport ». Pour terminer, l'Ambassadeur Masato FUTAISHI a tenu à rendre hommage au peuple burkinabè « pour sa persévérance, son

courage et son dévouement héroïque à la cause patriotique ». Avant de quitter le palais présidentiel, Monsieur FUTAISHI s'est dit « très honoré et très heureux d'avoir pu accompagner le peuple burkinabè dans ses efforts pour la stabilité, la paix et pour le développement durable et inclusif ».

La Direction de la Communication de la Présidence du Faso

11^{ème} SICABAT

Salon International du Bâtiment 2017

SOLUTIONS BTP

6 ⇒ 9

JUILLET

2017
au SIAO



Centre
Commercial

(+226) 70 25 37 90

(+226) 74 30 30 01

sicabat@fasonet.bf



AGEIM
Ingénieurs Conseils

SOBELEC

UAT FM



zodomail.com

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Le ministre en charge de la Communication, Rémis Fulgance Dandjinou, encourage les fondateurs de « Agribusiness TV »

Région du Centre



Les deux jeunes promoteurs de cette webtélé qui vise à inciter les jeunes à choisir l'agriculture sont venus présenter le prix francophone de l'innovation dans les médias qu'ils ont remporté.

Le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance Dandjinou, a accordé une audience, dans la soirée du lundi 15 mai 2017, aux promoteurs de « Agribusiness TV », Inoussa Maïga et Nawsheen Hosenally.

Les deux jeunes promoteurs de cette webtélé qui vise à inciter les jeunes à choisir l'agriculture

sont venus présenter le prix francophone de l'innovation dans les médias qu'ils ont remporté. Inoussa Maïga et Nawsheen Hosenally ont également saisi l'occasion pour faire le bilan d'une année de vie de leur structure au ministre en charge de la Communication. Ils ont aussi fait un exposé sur le projet de magazine qu'ils envisagent réaliser pour la RTB Télé au ministre Dandjinou.

Selon les audienciers, ils ont eu une oreille attentive du ministre de la Communication qui les a félicité

et encourager à poursuivre dans la même lancée. Selon Inoussa Maïga, le ministre Dandjinou a fait savoir qu'il regarde régulièrement « Agribusiness TV » qui fait du bon travail.

D'ores et déjà, à entendre M. Maïga, le ministre Dandjinou leur a facilité un rendez-vous avec la Directrice générale de la RTB afin d'approfondir les échanges sur le projet de magazine.

Vous voulez communiquer sur votre organisation, vos valeurs, votre vision...

Ce support, c'est ce qu'il vous faut...

Avec Sciences-Campus Info, l'impact est plus que certain

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Choisir son régime matrimonial

Région du Centre-Ouest

Le régime matrimonial est un ensemble de règles qui organisent la gestion des biens et des dettes des époux pendant le mariage et à la fin du mariage (décès, divorce...). Pendant le mariage, quels sont les biens dont chaque époux est propriétaire et les biens dettes, comment sont répartis les biens quand le mariage prend fin...

Quatre régimes matrimoniaux différents sont organisés par la loi :

- La communauté de biens réduite aux acquêts : chaque époux reste propriétaire des biens qu'il avait avant le mariage et les biens achetés ou reçus pendant le mariage appartiennent aux deux (ce sont les acquêts).
- La communauté de meubles et acquêts : tous les biens acquis pendant le mariage PLUS tous les biens meubles (par exemple : mobylette, télévision, table, lit...) que les époux avaient avant le mariage appartiennent aux deux époux. Chaque époux reste seul propriétaire des biens immeubles (par exemple : maison, terrain, immeuble...) qu'il avait avant le mariage.
- La communauté universelle : tous les biens des époux, acquis avant et pendant le mariage, appartiennent aux 2 époux.



- La séparation de biens : chaque époux est seul propriétaire des biens qu'il acquiert avant et pendant le mariage. Il n'y a pas de biens communs.

COMMENT CHOISIR SON RÉGIME MATRIMONIAL ?

Le régime matrimonial est choisi par les 2 époux ensemble. Si vous choisissez la communauté réduite aux acquêts : vous n'avez rien à faire, ce régime matrimonial s'applique automatiquement aux époux qui n'ont pas fait de contrat de mariage ;

Si vous choisissez la séparation de biens : il faut informer l'officier de l'état civil (maire, préfet) de votre choix au moment de la constitution de votre dossier de mariage ;

Si vous choisissez un autre régime

matrimonial : avant le mariage, il faut aller voir un notaire pour faire un contrat de mariage dans lequel vous choisissez votre régime matrimonial. Le contrat sera joint à votre dossier de mariage !!! Si votre mariage est polygame, vous êtes obligatoirement soumis au régime de la séparation de biens !!!

PEUT-ON CHANGER DE RÉGIME MATRIMONIAL PENDANT LE MARIAGE ?

Oui, mais il faut :

- attendre que le mariage ait duré 2 ans ;
- l'accord des 2 époux pour changer ;
- aller voir un notaire pour faire un contrat qui reprend le nouveau régime matrimonial ;
- faire approuver le contrat par le juge qui vérifie si le changement est dans l'intérêt de la famille.

La suite à la page 21

ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 20

Qu'est-ce que le régime matrimonial de la communauté réduite aux acquêts ? C'est le régime matrimonial où certains biens appartiennent en commun aux deux conjoints (les biens communs) et où d'autres biens restent la propriété de chaque conjoint (les biens propres). Des règles différentes s'appliquent à ces 2 sortes de biens.

A QUELLES PERSONNES S'APPLIQUE LE RÉGIME MATRIMONIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'ACQUÊTS ?

Ce régime distingue 2 sortes de biens différents : les biens propres et les biens communs.

- Les biens propres : ce sont les biens qui restent la propriété personnelle de l'un ou de l'autre époux pendant le mariage. On a donc les biens propres du mari et les biens propres de la femme.

Quels sont ces biens ?

- les biens que les époux possédaient avant le mariage ;
- les vêtements, le linge à usage personnel d'un des époux ;
- les instruments de travail ;
- les souvenirs de famille, bijoux ;
- les biens reçus pendant le mariage par donation ou héritage ;
- o l'argent reçu de la vente d'un de ces biens propres et bien acheté avec cet argent.

- Les biens communs : ce sont les biens qui appartiennent aux deux époux et forment la communauté. Ce sont tous les biens acquis par les époux pendant le mariage (= des acquêts).

Les salaires appartiennent

à cette catégorie de biens. Comment les biens sont-ils gérés pendant le mariage dans le régime matrimonial de la communauté réduite aux acquêts ? Les pouvoirs des époux sur les biens sont différents selon la catégorie de biens visée.

NB : Avec les biens propres : chaque époux peut faire ce qu'il veut avec les biens qui lui appartiennent en propre. Sauf si :
 1- il s'agit du logement familial : celui-ci est protégé ;
 2- chaque époux doit d'abord participer aux charges du ménage avant de dépenser son argent.
 Avec les biens communs : certains actes peuvent être posés par chaque époux agissant seul, d'autres actes nécessitent l'accord des deux conjoints :
 1- Seul, chaque époux peut gérer ces biens, les entretenir, percevoir les revenus produits par ces biens (ex : loyer d'un immeuble), vendre les biens meubles, utiliser librement l'argent commun (sauf les gains et salaires du conjoint)...
 2- Avec l'accord de l'autre, les deux époux peuvent donner un bien commun, faire un emprunt, passer un contrat de bail de plus de 3 ans, ...
 Soit les 2 époux signent l'acte ensemble, soit l'un donne autorisation à l'autre pour signer en son nom. Chaque époux utilise comme il veut ses gains et salaires MAIS : il doit d'abord participer aux charges du ménage et aux frais d'éducation et d'entretien des enfants ; les biens achetés avec cet argent deviennent des biens communs ; les économies faites avec cet argent appartiennent à la communauté !!!

QUEL EST LE SORT DES DETTES DANS LE RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ RÉDUITE AUX ACQUÊTS ?

La question est de savoir avec quels biens une dette doit être payée. Il faut distinguer :

- dette contractée par 1 conjoint avant le mariage : il ne peut payer qu'avec ses biens propres ;
- dette contractée par 1 conjoint pendant le mariage : il peut payer avec ses biens propres et/ou avec les biens communs ;
- dette contractée par les 2 conjoints : ils peuvent payer avec les biens propres des 2 époux et/ou les biens communs. Certaines dettes, même si elles sont contractées par 1 seul conjoint pendant le mariage, peuvent engager tous les biens propres et communs :
 - dettes relatives à l'entretien du ménage et l'éducation des enfants ;
 - les cotisations à la sécurité sociale ;
 - les impôts sur les revenus !!!

QUE FAIRE SI VOTRE CONJOINT MET EN DANGER LA FAMILLE PAR LES ACTES DE GESTION QU'IL POSE ?

Vous pouvez :

- demander au tribunal d'interdire à votre conjoint de poser des actes de gestion ;
- demander au tribunal le régime de la séparation de biens ;
- demander au tribunal le pouvoir d'agir à la place de votre conjoint et le faire déclarer incapable s'il a des troubles mentaux.

Source: MJDHPC

ANNONCE



Sous le patronage du Ministre du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat



**SALON INTERNATIONAL
BUSINESS ON TECHNOLOGY**



EDITION 2017

**THÈME : LES TECHNOLOGIES COMME LEVIER
DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR
DE L'AGROALIMENTAIRE**



Du 23 au 27 Mai 2017 au SIAO— OUAGADOUGOU

JOBS CAMPUS

Avis de recrutement

Poste: Yémen - Pays
Directeur - Aden

Description

À PROPOS DE LA MISSION

Posté le: 27/04/2017

Date de départ souhaité: 06.01.2017

Durée de la mission: 6 mois (renouvelable)

Le Yémen est le pays le plus pauvre du Moyen-Orient. Ses nombreux défis comprennent la mauvaise gouvernance, les tensions politiques qui ont poussé le pays à la guerre, une forte croissance démographique, la détérioration des perspectives économiques et la pauvreté extrêmement élevée. Le Yémen est sur la bonne voie sur un grand nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Avec la crise du Yémen dans sa deuxième année, la situation humanitaire dans tout le pays continue de se détériorer. Le pays a été touché par la guerre opposant le président », Abd Rabo Mansour Hadi soutenu par la Coalition, y compris l'Arabie saoudite et les zaydite chiites Houthi soutenu par l'ancien président Ali Abdullah Saleh. Depuis Mars 2015, la violence au Yémen a fait des milliers de morts et entraîné plus de 17 millions de personnes - plus de 60% de la population totale - nécessitant une aide alimentaire d'urgence. Guerre, récession économique,

la dépréciation de la monnaie nationale, la flambée des prix alimentaires et du carburant, les marchés sont dérégulés et la perte de possibilités d'emploi ont précipité le pays dans une extrême vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

A la suite des alertes soulevées par les acteurs internationaux actifs au Yémen, SI a été suivi et l'évaluation de la situation dans le pays pendant plusieurs mois. Après deux missions exploratoires sur le terrain l'amélioration des besoins criants en WASH, FSL et Shelter, SI a décidé d'ouvrir un bureau et lancer des opérations dans le Nord et le Sud du pays.

Actuellement en cours d'inscription au Yémen, SI est à la recherche d'un chef dynamique et intuitive de la mission pour couvrir le pays - Nord et du Sud.

Organisation de la mission et les responsabilités du poste:

Suite à la récente mission d'exploration du Bureau d'urgence, la mission du Yémen ouvre une nouvelle position excitante de chef de mission pour le Yémen qui sera basé à Aden , avec les voyages potentiellement réguliers.

A PROPOS DE L'EMPLOI

Le chef de mission est le représentant officiel de Solidarités International au Yémen. Elle / il sera chargé du suivi de la situation du pays mondial en fonction de l'évolution dynamique interne et régionale. Il / elle assurera

une excellente compréhension de la situation politique, sociale et humanitaire. S / il devra développer un vaste réseau et des relations solides avec les autorités nationales et acteurs humanitaires, y compris les donateurs, les agences des Nations Unies et des représentants ONGI.

Avec le soutien du siège, le chef de mission sera chargée d'approcher les bailleurs de fonds potentiels, identifier les possibilités de financement dans le cadre du mandat de l' IS et de la stratégie de SI au Yémen, des propositions de projets de plomb, le suivi avec les négociations et soutenir le développement du programme d'urgence. Il / elle assurera la diffusion et la conformité des SI et des procédures contractuelles des bailleurs de fonds entre les équipes.

Le chef de mission conduira et développer la stratégie de la mission du pays et assurera sa mise en œuvre après validation du siège. S / il se rendra entre Aden et Sanaa régulièrement pour organiser des réunions bilatérales avec les donateurs et partenaires et d'assister à des réunions de coordination de plateforme. S / il sera invité à voyager à l' extérieur du pays pour participer à des réunions stratégiques le cas échéant, à Amman ou à Djibouti. S / il révisera / mener toutes les propositions et notes conceptuelles et lancera les premières activités du programme avec sa/son équipe.

La suite à la page 24

JOBS CAMPUS

La suite de la page 23

Le chef de mission sera de gérer et de coordonner une équipe d'un coordinateur sur le terrain et les cadres nationaux - programme et les équipes de soutien. S / il sera responsable de la sécurité de l'équipe de la mission.

Le chef de mission travaillera avec le coordonnateur de terrain pour mettre en œuvre les orientations stratégiques de la mission et de prioriser les activités du programme d'urgence. Il / elle assurera la mobilisation des ressources nécessaires (financières, logistique, RH ...) pour mettre en œuvre le bureau et stimulera la croissance de la mission » mise en place.

Le chef de mission suivra de près le suivi des demandes d'enregistrement avec les autorités compétentes des deux côtés du pays.

Le chef de mission sera le point de liaison directe pour les trimestres Head SI.

Une capacité exceptionnelle à gérer la charge de travail lourde et stress opérationnel constant est nécessaire pour ce poste très difficile.

Expériences /
Formation du candidat

VOTRE PROFIL

SI est à la recherche d'un concentré d'urgence, collaborateur proactif et intuitif capable de mener des opérations de sauvetage dans des

environnements très précaires.

Éducation: Au moins un baccalauréat (ou équivalent) en relations internationales, développement international, études humanitaires, Diplomatie, gestion d'entreprise, ou tout autres secteurs connexes.

E x p é r i e n c e :
Entre 6 à 8 ans d'expérience professionnelle .

Au moins 5 ans dans les milieux humanitaires à des postes de gestion de haut niveau, y compris directeur de pays.

Forte expérience en conflit, des environnements peu sûrs et entravé l'accès, avec une expérience dans le soutien des programmes d'intervention d'urgence, d'accès et de négociation gestion de la sécurité.

Une vaste expérience dans le développement des programmes et la collecte de fonds, y compris dans le travail avec les principaux bailleurs de fonds institutionnels, y compris: ECHO, DFID, OFDA, agences des Nations Unies, ASDI, etc.

Une expérience réussie dans la gestion des programmes multisectoriels en particulier WASH, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et les interventions monétaires

Démonstré une expérience réussie dans la négociation et la représentation extérieure.

Une expérience antérieure dans

le travail au Yémen est un atout

C o m p é t e n c e s :

Capacité à collecter, gérer et filtrer de vastes quantités d'informations en temps réel. Capacité de synthétiser et de diffuser l'information.

Capacité à développer une analyse rapide et intuitive et les transformer en recommandations claires, documentées et rationnelles

Capacité de fournir des stratégies justifiées et bien documentées

Excellentes compétences en communication diplomatiques et interpersonnelles. Capacité à gérer une équipe multi-technique et multi-ethnique. Aptitude à déléguer.

Excellentes compétences en communication et de réseautage. Capacité d'établir des relations solides et fructueuses avec les acteurs nationaux et internationaux.

Capacité et la volonté d'évoluer dans des environnements très effrénés et des environnements non sécurisés

Capacité et la volonté de se rendre régulièrement si nécessaire; à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le cas échéant.

Le bon sens de l'humour et sa capacité à penser « en dehors de la boîte »

compétences en gestion du stress: capacité à travailler sous pression, capable d'établir des priorités et de gérer une charge

La suite à la page 25

JOBS CAMPUS

La suite de la page 24

de travail variée et lourde.

La langue:

Parlant couramment l'anglais écrit et parlé. Courant en arabe est un atout.

Compétences informatiques:

Bonne connaissance dans le paquet MS Office: MS Word, MS Excel, MS Power Point, Microsoft Outlook.

Fonctions A u t r e , Communication, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Etudes, Recherche, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste

Activités Agriculture, Environnement, Appui institutionnel, Décentralisation, Autre, Droit, Economie, Finance, Administration, Génie civil, Hydraulique, Informatique, Communication, Logistique, Mécanique, Ressources Humaines, Social

Pays Moyen Orient, Yémen

Contrat C D D

Salaire / Indemnité

NOUS OFFRONS

Les conditions de cette position de SI comprennent:

Un contrat à durée déterminée salarié, avec un salaire brut, qui, d'après votre expérience, commence à partir de 2300 euros brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé mensuellement.

A Per Diem de 750 USD.

pension de famille partagée couverte par SI

La couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais de rapatriement, ophtalmologiques) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. Essential vaccination et les coûts de traitement antipaludéen sont remboursés.

Vacances: Au cours de la mission, un système d'alternance entre le travail et temps libre est mis en œuvre à raison d'une pause tous les trois mois. Pour une affectation d'un an, l'expatrié aura une pause de 7 jours au cours de la 3ème et le 9ème mois (avec 500 euros alloués par Solidarités). Elle / il aura également le droit de retourner à son pays d'origine pour une période de 14 jours après six mois passés à la mission (Solidarités couvrira

les frais de déplacement).

Documents à envoyer

PROCESSUS DE DEMANDE

Si vous pensez que cette description vous convient et vous êtes prêt à relever ce défi, s'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. Les demandes avec CV ne seront pas pris en considération.

NB: Le poste peut être fermé avant la date limite. Merci de votre compréhension

Nom de la personne contact

C O N T A C T

Mallory GUILLOT, recrutement et de suivi Officer

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P11FK026203F3VBQB6G8N8NQ9&nPostingTargetID=19185

Date de fin de validité 31/05/2017

JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste: **Coordinateur**
terrain - **Yei**

Description

Nous sommes à la recherche de notre délégation au Soudan du Sud pour une

Coordinateur terrain

Localisation et conditions de travail: Yei - Soudan du Sud

Taux d'activité: 100%

Date de début du poste: 15.06.2017

Durée: 6 mois

Date limite: Terre des hommes ne fixe pas de date de clôture pour ce poste; le recrutement est en cours jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Conditions

Contrat salarié suisse 3'898 CHF (~ 3'100€) <> 5'050 CHF (~ 4'000 €) nets / mois selon l'expérience x 13 fois, Vacancy: 25 jours annuel quitte l'hébergement local et le transport, l'assurance santé, accident et assurance rapatriement médical, vol retour.

C o n t e x t e :

Juba est devenu le plus récent capitale nationale mondiale le 9 Juillet 2011, lorsque le Soudan du Sud a officiellement déclaré son indépendance de la République du Soudan. En Décembre 2013, un conflit a éclaté entre le président (Salva

Kiir) et ancien vice - président (Riek Machar). De nombreuses trêves ont été médiatisées entre la SPLA (Armée populaire de libération du Soudan) et SPLA- IO (en opposition), mais ont ensuite été rompues.

En Août 2015, ramener le accord de la résolution du conflit au Sud-Soudan a été signé entre les parties en conflit, pourtant la violence n'a jamais cessé dans le pays et la route métaphorique vers une paix réelle semble encore très difficile.

Notre intervention dans GPAA / État a commencé en boma Mars 2015 la mise en œuvre d'un programme qui vise à fournir une assistance psychosociale, sociale et économique aux enfants anciennement associés aux forces armées et des groupes armés (CAFAAG) pour leur réinsertion. Depuis Janvier 2016, Tdh a également mis en œuvre une intervention de la protection des enfants et de lavage dans la même zone.

En Novembre 2016, Tdh a lancé une évaluation Yei pour comprendre les conditions de vie au niveau des ménages spécifiques afin de déterminer les besoins humanitaires immédiats de la population touchée, en mettant l'accent sur les besoins prioritaires non couverts des enfants touchés par les conflits, et formuler des recommandations pour les interventions d'urgence à Yei. Tdh va maintenant ouvrir une nouvelle base à Yei et lancer des activités début 2017.

Principales responsabilités :

Politique de protection des enfants

Engage à respecter la politique de protection des enfants;

Engage à assurer la meilleure application possible de la politique de protection des enfants à Yei, y compris la participation à l'audit annuel et les examens et les mises à jour du plan d'action;

Engage à informer le représentant du pays et / ou le programme Child Project Manager et / ou l'agent de bureau et de traiter tous les cas de toute allégation ou possibilité de transgression, même potentiel, de la politique de protection des enfants.

Gestion de la ligne

Supervise le gestionnaire de projet de protection des enfants, administrateur, logisticien et ressources expatriés supplémentaires telle que publiée dans Yei;

Reçoit les mises à jour et fait des recommandations au représentant de pays, l'administration et les agents de logistique concernant le programme, la sécurité et les questions administratives.

Stratégie du programme et de la planification

Gère les aspects de programmation des opérations Yei en ligne avec Tdh et les normes des bailleurs de fonds;

La suite à la page 27

JOBS CAMPUS

La suite de la page 26

En collaboration avec le représentant de pays, les stratégies et les objectifs de conceptions un meilleur soutien aux bénéficiaires;

Participe à l'examen de la stratégie de Tdh au Sud-Soudan;

Assure la représentation auprès des parties prenantes à Yei.

Les politiques, systèmes et procédures de gestion

Contribue à promouvoir et à adhérer à la Charte de Terre des hommes, Code de conduite et principes d'exploitation.

Protection de l'enfance / WaSH / NFI / Moyens de subsistance

Agit comme l'instrument de la gestion et la facilitation des activités du programme; assure un fonctionnement correct, bureau pour la réalisation des rôles de soutien et des tâches tout en respectant les paramètres du budget et le calendrier; une perspective de soutien axé sur le service sera maintenu par les membres du personnel de soutien;

Suivis assure le respect des plans d'action du programme; facilite l'échange et le dépannage; suit sur les orientations du Représentant du pays;

Contribue à la rédaction de la proposition à la demande; examiner et modifier les versions finales;

La coordination entre les membres Facilité clés du personnel des programmes,

de l'administration et des équipes logistiques à Yei;

Organise des réunions de coordination internes et des ateliers pour les questions interministérielles et la planification à Yei;

Participer à la coordination interne à Juba aborder les faits saillants opérationnels;

Organise, entretient et soutient un système de « back up » pour le personnel clé Tdh pour la couverture pendant les absences du travail. Réseaux avec d'autres ONG et entités dans l'intérêt du partage de l'information et les pratiques exemplaires.

Contrôle et évaluation

Prise en charge des gestionnaires de programme dans desining et mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation afin d'évaluer les résultats du programme et formule des recommandations sur les orientations futures du programme;

En collaboration avec les responsables du programme, assure un suivi quotidien des activités;

En coordination avec le représentant de pays, surveille et évalue les progrès du programme mensuel et fait des recommandations;

En collaboration avec les équipes du Sud-Soudan et l'agent de bureau d'urgence QG et des personnes ressources assure le suivi des remarques techniques;

Facilite l'évaluation externe au besoin par la direction et intègre des recommandations dans les plans de travail.

ad administration générale de la logistique pour Yei base

Tient à jour le calendrier signataire des autorisations d'achat et de paiement;

En collaboration avec l'agent d'administration et représentant de pays, examine le budget mensuel par rapport à des rapports réels afin d'orienter les dépenses budgétaires futures et allocations;

Respecte procédures de gestion transparentes telles que définies dans le Règlement du personnel Tdh Soudan du Sud et conformément à l'échelle salariale.

Human resources management

Fonctionne avec les gestionnaires expatriés pour encourager et responsabiliser le personnel national du Soudan du Sud;

Soulève des questions au représentant du pays et / ou l'agent d'administration concernant le respect de Tdh aux exigences de base de la législation locale en ce qui concerne les conditions d'emploi et les questions connexes;

Diriger et gérer le personnel de programmation, en encourageant le travail d'équipe efficace et assurer la supervision et l'orientation, en particulier sur les questions liées à la

La suite à la page 28

JOBS CAMPUS

La suite de la page 27

collaboration intersectorielle et l'harmonisation des approches;

Coordonnées avec le représentant du pays et l'agent d'administration pour assurer un congé précis et la planification de R & R pour les expatriés travaillant à Yei et mettre en œuvre le plan annuel du personnel jours de congé;

Aider les gestionnaires expatriés dans la planification des ressources du personnel: les descriptions de poste, le recrutement, la formation et l'induction pour tout le personnel, le cas échéant;

Assure l'évaluation du rendement régulier et encourage les plans de développement personnel et l'identification des besoins de formation;

Veiller à ce que les gestionnaires de projet mènent des procédures disciplinaires et des griefs et des entrevues de sortie, le cas échéant.

S é c u r i t é

Respecte Terre des hommes les procédures de sécurité au Soudan du Sud et vérifie auprès Logisticien en ce qui concerne la préparation à l'adhésion;

ASSURE, en coordination avec le Logisticien et avec le soutien du représentant de pays, qui inpatés Tdh et les expatriés sont au courant des procédures de sécurité Tdh et les suivent;

Reçoit des indications primaires pour les questions de sécurité

de la Logisticien et d'une variété d'autres sources (coordination interinstitutions, OING, le personnel, les bénéficiaires) et de partager des informations pertinentes avec le reste de l'équipe du Soudan du Sud;

En Yei, (s) il dirige la conception et la mise à jour des documents 1. du plan de sécurité, 2. Rapports des listes de personnel pour le plan d'évacuation des Nations Unies et 3. Existence et mise à jour correcte des kits d'urgence.

R e p r é s e n t a t i o n

Il fait des recommandations au représentant de pays en ce qui concerne les questions de sécurité, y compris l'adoption de mise en veille prolongée et / ou des plans d'évacuation;

Agit comme point focal Tdh local pour le suivi des visites et des questions locales posées par les bailleurs de fonds;

Assure la coordination générale Tdh avec les organismes des Nations Unies et le gouvernement à Yei et de représentation opérationnelle où pertinentes au Soudan du Sud, y compris le partage d'informations et de rapports;

En coordination avec le Représentant Pays, garantit que toutes les formalités requises par le gouvernement sont correctement préparés, tenus à jour et présentés ponctuellement;

Assiste ou délégués présents aux réunions humanitaires

externes appropriées, générales et sectorielles, afin d'assurer que les objectifs de Tdh et les activités sont partagées avec les partenaires humanitaires.

C o m p t e - r e n d u

Produit un rapport mensuel et de le soumettre au représentant par pays;

En utilisant la perspective sur le terrain, intègre l'évaluation du contexte de Yei dans les rapports et les communications; identifie les tendances géopolitiques et des indicateurs qui peuvent avoir un impact sur les activités du programme au Sud-Soudan;

Coordonne, prépare et élabore les rapports des donateurs institutionnels à soumettre au représentant de pays;

Assure présentation en temps voulu des rapports mensuels de situation par les gestionnaires de programme.

Profil :

Une vaste expérience de gestion de projet (gestion, planification, développement du personnel et des compétences de formation) en cas d'urgence et / ou programme de développement

Excellente anglais écrit et parlé

Une vaste expérience dans la gestion de l'équipe expatriée

Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire / haut poste de direction dans le domaine

La suite à la page 29

JOBS CAMPUS

La suite de la page 28

Importantes connaissances et de l'expérience dans la logistique, administration et finances

une connaissance approfondie de la réponse humanitaire internationale et de développement

Compétences avancées informatiques

écriture excellente, les compétences de rapports et de la communication

Capacité à travailler dans un environnement interculturel

La flexibilité

En réponse, motivé, bon communicateur

Capacité à travailler sous pression

Politique de protection des enfants:

Pour engager à respecter Tdh politiques de gestion des risques, y compris: la politique de protection des enfants, la sécurité et la politique et de lutte contre la fraude / Politique de sécurité corruption, Politique de dénonciation

Pour engager à assurer la

meilleure application possible des e Tdh politiques de gestion des risques au Soudan du Sud

Pour engager à informer les superviseurs et de traiter tous les cas, les allégations ou possibilité de transgression, même potentiel, des politiques de gestion des risques Tdh

Nous offrons un travail passionnant et varié, utile et significative, dans une équipe qui veut faire une différence pour les enfants vulnérables.

Es tu intéressé? Voulez - vous faire face à ce défi?

P r o c é d u r e :

S'il vous plaît postulent sur notre site: www.tdh.ch/en/jobs Nous ne prendra en considération les demandes complètes en ligne correspondant au profil requis. Votre demande doit comprendre un CV complet et une lettre d'accompagnement. Si vous n'êtes pas sur la liste restreinte, votre dossier sera détruit par nous, selon les règles de protection des données.

Si vous faites face à des difficultés dans l' application en ligne, s'il vous plaît contacter

notre service RH : rh@tdh.ch

Terre des hommes offre des conditions de travail égales pour les hommes et les femmes. En outre, pour les candidats ayant des qualifications équivalentes et pour les postes ayant des responsabilités, les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Les procédures de recrutement et de sélection de Terre des hommes sont le reflet de notre engagement pour la sécurité des enfants et de la protection.

Ville Y e i

Fonctions Coordination, Gestion de projet

Activités A u t r e

Pays Afrique, Soudan du Sud

Contrat C D D

Postuler en ligne https://tdh.luceosolutions.com/recrute/fo_annonce_voir.php?id=833&idpartenaire=2002

Date de fin de validité 09/06/2017



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste: VSC – Appui au développement du projet CODESOL en faveur des artisan-e-s de Boghni (Wilaya Tizi-Ouzou, Algérie)

Description

C O N T E X T E L ' a s s o c i a t i o n

Touiza Solidarité (TS) est une association loi 1901, créée en 1995, à Marseille, œuvrant pour un développement durable et partagé et un renforcement de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Sur la base d'une démarche d'échanges, de renforcement des capacités et de mise en réseau d'un maximum d'acteur-trice-s du développement, les actions de TS ambitionnent de contribuer au développement local et à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les pays du Maghreb, et d'encourager les liens de solidarité de part et d'autre.

TS fonctionne, depuis 2015, en réseau avec Touiza Solidarité Ile-de-France (TS-IDF).

=> Plus d'informations sur les actions du Réseau Touiza Solidarité sur notre site.

Le **projet**

Depuis 2015, TS et ses partenaires, TS-IDF à Paris et l'ADELS à Tizi-Ouzou

(Algérie), conduisent le projet "CODESOL" visant un double objectif de codéveloppement solidaire et de revalorisation de l'artisanat traditionnel dans la région de Boghni. Ainsi, le projet propose des actions à la fois en France et en Algérie.

Côté algérien, il s'agit de soutenir des personnes ayant des savoir-faire dans des métiers artisanaux traditionnels (tissage, vannerie, poterie...), le plus souvent des femmes du fait de la transmission intergénérationnelle, dans la mise en valeur de leurs savoir-faire et la création de leur activité économique. Ce soutien passe par des actions formatives dans les domaines de l'entrepreneuriat, des techniques de production, de l'innovation et du design... mais aussi par des prêts d'honneur pour les aider au lancement de leur activité.

Côté français, il s'agit de sensibiliser des personnes et associations issues de la communauté algérienne et de les impliquer dans le projet (notamment sur les volets formation des artisan-e-s, promotion et commercialisation des produits artisanaux) afin de créer des liens entre la France et l'Algérie.

Prévu sur deux ans, le projet a vocation à se poursuivre sur une deuxième phase misant sur le développement et la pérennisation des activités créées par les artisan-e-s ; sur le renforcement de la promotion et de la commercialisation

des produits artisanaux ; sur la poursuite des échanges solidaires méditerranéens. Cette deuxième phase doit aussi permettre à l'ADELS de conforter son ancrage territorial, d'intensifier ses relations partenariales et d'accentuer son rôle d'acteur de la société civile algérienne.

La mission proposée s'inscrit donc dans cette seconde phase du projet et répond à plusieurs objectifs d'intérêt général tels que la lutte contre la précarité et l'exclusion des populations (en particulier les femmes) des zones montagneuses ; la sensibilisation aux questions liées au développement durable, à la solidarité locale comme internationale, au patrimoine notamment culturel ; la contribution au développement local.

M I S S I O N

Sous la responsabilité du Secrétaire Général et en collaboration avec la Coordinatrice des projets de TS, la mission sera essentiellement réalisée sur le territoire du projet CODESOL à Tizi-Ouzou (Algérie) aux côtés de l'ADELS.

La mission du ou de la volontaire s'articulera autour des actions suivantes :

1/ Contribuer à la préparation et / ou la réalisation d'activités et événements (ex : formations ; ateliers de travail ; séminaires ; réunions avec les parties

La suite à la page 31

JOBS CAMPUS

La suite de la page 30

prenantes locales...) dans le cadre du projet CODESOL

2/ Contribuer à l'accompagnement et au suivi des artisan-e-s soutenu-e-s par le projet CODESOL (visites sur le terrain ; appui-conseil ; séances d'information – sensibilisation ; recherche de personnes-ressources pour un partage d'expérience et expertise...)

3/ Contribuer à la promotion et valorisation de l'artisanat traditionnel de la région de Boghni, des artisan-e-s du projet CODESOL et de leurs produits (ex : conception de supports de communication papier et numérique ; identification d'opportunités de commercialisation...)

4/ Contribuer aux actions transversales de suivi et reporting du projet CODESOL

Ville Tizi-Ouzou (Algérie)

Langues parlées

Langues arabe et kabyle appréciées.

Qualité du candidat

S a v o i r s

Connaissances sur les pays du Maghreb et l'Algérie en particulier (Histoire, cultures, langues...)

Connaissances sur les enjeux de solidarité internationale

Connaissances sur le milieu associatif

Connaissances sur l'entrepreneuriat, l'ESS et / ou l'artisanat traditionnel appréciées

S a v o i r - f a i r e

Utilisation des outils bureautiques, logiciels de communication, réseaux sociaux

Planification et organisation d'activités

A n i m a t i o n

S a v o i r - ê t r e

Bon sens relationnel

Aisance dans la communication orale et écrite

Organisation et rigueur

Capacité d'adaptation

A u t o n o m i e

Force de proposition

Ouverture d'esprit

Fonctions Animation, Formation, Autre, Communication,

Coordination, Gestion de projet

Activités Agriculture, Environnement, Animation, Formation, Education, Autre

Pays Afrique, Algérie

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

12 mois

Salaire / Indemnité

Indemnités de service civique : 577.08 € / mois (voir modalités sur le site du service civique)

+ prise en charge du billet d'avion A/R et du visa

Documents à envoyer

CV + LM

Merci d'indiquer dans l'objet de votre mail : candidature VSC TO 1 / NOM – Prénom

Nom de la personne contact

Anaïs CHATAGNON

Email de la personne contact touiza.solidarite@wanadoo.fr

Date de fin de validité 26/05/2017



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste: VSC – Appui au développement d’initiatives en faveur des populations en situation de précarité autour du barrage de Taksebt (Wilaya Tizi-Ouzou, Algérie)

Description

C O N T E X T E

L ’ a s s o c i a t i o n

Touiza Solidarité (TS) est une association loi 1901, créée en 1995, à Marseille, œuvrant pour un développement durable et partagé et un renforcement de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Sur la base d’une démarche d’échanges, de renforcement des capacités et de mise en réseau d’un maximum d’acteur-trice-s du développement, les actions de TS ambitionnent de contribuer au développement local et à l’amélioration des conditions de vie des populations dans les pays du Maghreb, et d’encourager les liens de solidarité de part et d’autre.

TS fonctionne, depuis 2015, en réseau avec Touiza Solidarité Ile-de-France (TS-IDF).

=> Plus d’informations sur les actions du Réseau Touiza Solidarité sur notre site.

Le projet

Depuis 2009, TS mène, en partenariat avec l’Association pour la Jeunesse Innovatrice et l’Environnement (AJIE) à

Tizi-Ouzou (Algérie), un projet d’appui à la création d’activités génératrices de revenus, par et pour les populations en situation socio-économique précaire des communes riveraines du barrage de Taksebt.

Ce projet se traduit notamment par un appui technique (formations...) et un appui financier (prêts d’honneur) aux bénéficiaires pour qu’ils / elles puissent lancer et développer leur activité (élevage, apiculture, artisanat...).

Ce projet-pilote, d’une durée initiale de 3 ans, a pu se poursuivre jusqu’à aujourd’hui grâce à la constitution d’un « fonds solidaire » alimenté par les remboursements des prêts d’honneur par les bénéficiaires. Ce fonds permet de continuer le financement de nouvelles activités. Le projet mobilise, par ailleurs, les compétences et connaissances d’une pluralité d’acteurs locaux mais aussi celles de personnes-ressources en France.

La mission proposée s’inscrit donc dans le cadre de ce projet se poursuivant grâce au « fonds solidaire » et envisageant une phase 3.

La mission répond à des objectifs d’intérêt général tels que la lutte contre la précarité des populations des zones montagneuses, la sensibilisation aux enjeux liés à l’environnement, au développement durable, à la solidarité locale comme internationale,

mais aussi la contribution au développement local.

M I S S I O N

Sous la responsabilité du Secrétaire Général et en collaboration avec la Coordinatrice des projets de TS, la mission sera essentiellement réalisée sur le territoire du projet Taksebt à Tizi-Ouzou (Algérie) aux côtés de l’AJIE.

La mission du ou de la volontaire s’articulera autour des actions suivantes :

1/ Contribuer à la préparation et / ou la réalisation d’activités et événements (ex: formations, séminaires, réunions avec les parties prenantes locales...)

2/ Contribuer à l’accompagnement et au suivi des porteur-se-s de projet bénéficiaires du projet Taksebt (ex : visites de terrain, séances d’information-sensibilisation, fiches de suivi individuel, recherche de personnes-ressources bénévoles pour du conseil-expertise auprès des bénéficiaires...)

3/ Contribuer à l’identification, l’animation, l’accompagnement d’un réseau de personnes-ressources/points focaux dans les localités d’intervention du projet Taksebt

4/ Contribuer aux actions transversales de suivi et reporting du projet et de réflexion à sa troisième phase.

La suite à la page 33

JOBS CAMPUS

La suite de la page 32

Ville Tizi-Ouzou (Algérie)

Langues parlées

Langues arabe et kabyle appréciées.

Qualité du candidat

S a v o i r s

Connaissances sur les pays du Maghreb et l'Algérie en particulier (Histoire, cultures, langues...)

Connaissances sur les enjeux de solidarité internationale

Connaissances sur le milieu associatif

Connaissances sur l'entrepreneuriat et / ou l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) appréciées

S a v o i r - f a i r e

Utilisation des outils bureautiques, logiciels de communication, réseaux sociaux

Planification et organisation d'activités

A n i m a t i o n

S a v o i r - ê t r e

Bon sens relationnel

Aisance dans la communication orale et écrite

Organisation et rigueur

Capacité d'adaptation

A u t o n o m i e

Force de proposition

Ouverture d'esprit

Fonctions Animation, Formation, Autre, Communication, Coordination, Gestion de projet

Activités Agriculture, Environnement, Animation, Formation, Education, Autre

Pays Afrique, Algérie

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

12 mois

Salaire / Indemnité

Indemnités de service civique : 577.08 € / mois (voir modalités sur le site du service civique)

+ prise en charge du billet **d'avion A/R et du visa**

Documents à envoyer

CV + LM

Merci de préciser dans l'objet de votre mail : candidature VSC TO 2 / NOM – Prénom

Nom de la personne contact

Anaïs CHATAGNON

Email de la personne contact touiza.solidarite@wanadoo.fr

Date de fin de validité 26/05/2017

ABONNEZ VOUS À
NOTRE QUOTIDIEN

Recevez l'actualité du jour , à 12 000 f cfa / ans



Fondé le 26 août 2013.
 02 BP 5805 Ouaga 02
 Burkina Faso
 Tél: + 226 76609721
 E-mail: redaction@sc-mail.info
 Site web:
 www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations
 n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/P.F.
 n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration
 OTC
 Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication
 Siaka GOW

Rédacteur en chef
 Augustin NIKIEMA

Equipe de reportage
 - Alfred Syé KAM
 - Aminata PORGO
 - Augustin NIKIEMA

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Frédéric PoOda
- Valentin Ouedraogo
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage
 Eliane BAYALA
 Aminata PORGO
 Bernard HIEN
 Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
 www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture

mediatique
 +226 76609721
 +226 72080505
 +22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Service commercial
 +226 61 07 20 20

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
 +226 72070909

Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien en version numérique à télécharger.



PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

13/05/2017 AU 20/05/2017 Groupe II

1	Aéroport	25 31 42 22	14	Heera	25 31 66 10	28	Rood Wooko
2	Amaro	25 34	15	Jabnéel	25 44 78 70	25 30 88 90	
33 28			16	Jourdain	25 36 06 86	29	Sangoulé Lamizana
3	Ar-rahma	25 35 09 86	17	Karpala	25 37 14 14	25 41 13 00	
4	Augustine	25 37 61 00	18	Koulouba	25 31 19 18	30	Schifeyi 25 40 27 42
5	Barwende	25 40 85 90	19	La Famille	25 43 06 85	31	Sig-Noghin 25 35 09 77
6	Boulmiougou		20	Marlass	78 55 00 52	32	Sigri 25 41 21 48
25 43 12 68			21	Martin	25 50 84 59	33	Sud 25 38 42 82
7	Cité An III	25 33 19 66	22	Meteba	25 33 53 33	34	Talba 25 36 22 25
8	Dapoya	25 31 32 01	23	Nayyira	25 48 18 41	35	Tanko 25 35 15 57
9	Delwindé	25 36 72 80	24	Neima	25 35 56 82	36	Univers 25 41 99 65
10	Denisa	71 82 76 60	25	Nemadis	25 37 30 41	37	Wati 25 38 52 92
11	Faso	25 38 19 29	26	Progrès	25 43 01 62	38	Yobi 25 31 16 30
12	Flayiri	25 40 73 44	27	Providence	25 31 86 48		
13	Hamdalaye	25 34 36 94					

ADRESSES UTILES

<p>Ouagadougou Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47 Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45 ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11 SONABEL: 25 30 61 00 Aeroport: 25 30 65 15 Police secours: 25 30 71 00 Gendarmerie: 25 31 33 40</p>	<p>Pompiers: 18 Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44 ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11 SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30 Aeroport: 20 97 00 70 Burkina secours: 20 97 01 43 Police secours: 17 Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33</p>
<p>Bobo-Dioulasso</p>	

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique et Universitaire

Science - Education - Politique - Société - Economie

Semestriel;

Presse en ligne;

Quotidien numérique gratuit

sur www.sciences-campus.info

✓ Couverture médiatique

✓ Publicité

✓ Communication



- **L'actualité des Centres de recherche**
- **L'actualité des écoles et universités**
- **L'actualité générale des 45 provinces en continue**
- **Les activités du gouvernement**
- **L'actualité internationale**

Un espace emploi



sur www.jobs-campus.com

L'actualité du monde pour les campus, l'actualité des campus pour le monde

Adresses: www.sciences-campus.info/ redaction@sc-mail.info
226 76609721/ 72080505/ 72072121
05BP5805 Ouaga02
Boulevard de Tensoaba à 500 mètres du SIAO